

NOUVELLE ENQUÊTE

**DANS LE JOURNAL LA PATRIE
EN DATE DU 16 FÉVRIER 1910,
ON PEUT LIRE UN ENTREFILET
CONCERNANT
UN MEMBRE DE LA POLICE :**

TOUT LE MONDE prédit à l'hôtel de ville que la suspension du constable Pelletier, en rapport avec les scandales de l'élection municipale dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, sera le prélude d'une enquête générale sur le département de police. Pelletier, qui fut chargé d'opérer l'arrestation de Geo. Vandelac dans une maison de débauche, le 19 octobre 1908, est accusé d'avoir conduit des femmes aux polls pour les faire voter en faveur de l'échevin Proulx. Des affidavits à cet effet sont entre les mains du maire, produits par l'ex-détective Guérin et M. Geo. Vandelac lui-même.

LE CHEF CAMPEAU dit qu'il ne connaît rien de ces plaintes au sujet de la conduite des constables le jour de l'élection ou durant la campagne municipale. Il déclare qu'il n'a pas peur d'une enquête, et qu'il n'est pas alarmé des rumeurs qui circulent sur son propre compte. Le constable Pelletier qui est inculpé dans la nouvelle affaire, est attaché au poste No. 14, Parc Lafontaine. Il est actuellement malade et sous les soins du Dr Picotte.

Note : On trouve un Georges Vandelac marié à Saint-Jean-Baptiste en 1906 et qui se dit entrepreneur. Est-ce le même? On constate que ce Vandelac a ses entrées auprès du maire et qu'il n'a pas aimé se faire arrêter! Et de plus, que le chef ne sait rien! Rien de nouveau sous le ciel de Montréal.

— Huguette Loubert